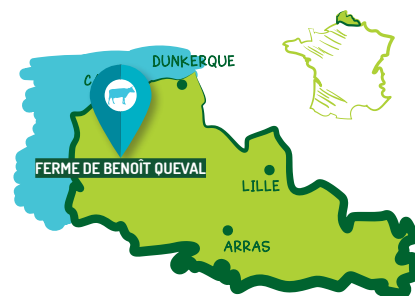


RECONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES D'UN COTEAU CALCAIRE POUR SAVOIR LUI TROUVER UNE PLACE DANS SON SYSTÈME DE PÂTURAGE



Benoît a mis en place des pratiques pour tirer parti de la diversité des végétations qui entourent sa ferme et maximiser la place du pâturage dans son système alimentaire. Il nous explique la place que prend un coteau calcaire dans son système et les leviers qu'il utilise pour le valoriser. Cette expérience est suivie dans le cadre du collectif d'éleveurs du Boulonnais et de la Basse Vallée de la Slack animé par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, pour mieux valoriser l'herbe au pâturage sur sa ferme avec la démarche Pâtur'Ajuste.



LA FERME DE BENOÎT QUEVAL

- Département : Pas de Calais (62)
- Commune : Licques
- 1 UTH
- Surfaces : 35 ha tout en herbe et 5 ha de maïs ; 22ha autour de la ferme dont 9ha en coteau calcaire
- Animaux : 40 VL et 2 lots d'une quinzaine de génisses
- Production : 240 000L de lait en circuit conventionnel, environ 6500 L de lait par VL
- Chiffre d'affaire : 127 431€ dont 14 887 € de la PAC.
- Charges fixes annuelles : 82 823 €, dont 24 000€ d'achat d'aliment et 5000€ d'engrais
- EBE : 38 434 €

Contexte de la ferme

UN SYSTÈME D'ALIMENTATION QUI VALORISE DES PRAIRIES DIVERSIFIÉES AU PÂTURAGE

Installé depuis 2004, Benoît a fait évoluer la ferme familiale vers un système qui valorise plus le pâturage et l'herbe distribuée (ensilage, enrubannage). Historiquement du maïs sur pied est acheté pour compenser le manque de surface en rapport à la taille du troupeau. Depuis quelques années ces achats sont réduits progressivement (de 20 à 5 ha). Les vèlages sont étalés sur 12 mois et le 1er vèlage a lieu à deux ans, ce qui entraîne des besoins forts toute l'année pour le lot de vaches laitières et les deux lots de génisses. Benoît cherche aujourd'hui à ne plus dépendre d'achats extérieurs d'aliments et tend vers une autonomie la plus complète possible pour pouvoir faire une conversion en agriculture biologique à terme.

La ferme est localisée au sommet d'un coteau calcaire, avec un parcellaire de 22 ha groupés autour de celle-ci, dont 9 ha en coteau calcaire très pentu. Les prairies mécanisables présentent une flore spontanée ou semée de graminées à feuilles larges, précoces à l'épiaison mais avec une faible capacité de report sur pied (dactyle, ray-grass anglais, féтуque élevée) ; les prairies en coteau calcaire sont plus diversifiées avec des espèces à bonne capacité de report sur pied, comme le brachypode penné, l'agrostis commun et des ligneux (ajoncs). Ce coteau est la seule surface de la ferme qui présente cette capacité de report sur pied. De plus, c'est aussi la parcelle la plus portante à la sortie d'hiver.

Déclencheur de l'expérience

QUELLE PLACE DONNER AU COTEAU CALCAIRE DANS LE SYSTÈME D'EXPLOITATION ?

Benoît a expérimenté depuis son installation différentes manières d'utiliser le coteau : tout d'abord en suivant le cahier des charges MAEC (pâturage à faible chargement et tardif entre le 15 avril et le 15 novembre) qui a causé une accumulation de refus.

Puis, il a appliqué une forme de pâturage tournant dynamique avec un temps de retour fixe et rapide sur les parcs. Benoît a observé rapidement une nanification des graminées sur certains secteurs et toujours des refus sur d'autres zones moins fréquentées. De plus il fallait faucher les autres parcelles mécanisables à végétation à faible report sur pied, pour ne pas se laisser dépasser. De manière globale, les végétations du coteau étaient trop peu valorisées, ce qui a conduit l'éleveur à changer le rôle du coteau dans la chaîne de pâturage. La parcelle a conservé un découpage en 20 petits parcs d'environ un demi hectare.

Le pâturage tournant rapide sur le coteau au printemps (mai) génèrait une nanification de l'herbe et des refus. Après son analyse et des échanges avec le groupe local d'éleveurs, Benoît a fixé des objectifs plus clairs aux différentes surfaces qui entourent la ferme, dont le coteau calcaire et réfléchi à des pratiques cohérentes par rapport à ses objectifs et les caractéristiques de la parcelle en s'appuyant notamment sur le bon report sur pied de la végétation et la bonne portance.



Objectif de l'expérience

L'OBJECTIF EST DE VALORISER LE COTEAU POUR LA MISE À L'HERBE DES VACHES LAITIÈRES ET POUR L'ÉDUCTION DES GÉNISSES AU PÂTURAGE. PLUS PRÉCISÉMENT IL S'AGIT :

1. d'améliorer la transition alimentaire à la mise à l'herbe des vaches laitières au pâturage grâce à la végétation du coteau mêlant des pousses printanières et du report de l'année précédente.
2. d'assurer l'éducation des génisses à la pente et à la consommation d'une végétation diversifiée et épiée lors du pâturage l'été.

Pratiques mises en œuvre

L'ÉLEVEUR PRÉPARE LES VÉGÉTATIONS POUR RÉPONDRE À SES OBJECTIFS. LES DEUX UTILISATIONS SONT BIEN COMPLÉMENTAIRES ET SONT UTILES L'UNE POUR L'AUTRE.

AU PRINTEMPS : une mise à l'herbe des vaches laitières sur du report de l'automne

Au début de printemps, les vaches laitières font leur mise à l'herbe sur le coteau. Les animaux ont encore une complémentarité à l'auge qui diminue (enrubannage et ensilage de maïs). Les vaches rentrent sur une végétation composée de report fibreux de brachypode penné et de jeunes pousses des graminées précoces (ray-grass anglais, brome érigé, agrostis commun, brachypode). Le fait de compter sur le report permet de sortir très tôt, même avant la pousse de l'herbe, dès que la portance le permet. Benoît décide de quitter le coteau assez tôt pour éviter de faire manger la repousse dans ce milieu vite séchant, ce qui risquerait de pénaliser la ressource en été pour les génisses. De plus il juge urgent de pâturer les autres surfaces pour ne pas se faire dépasser par la pousse de l'herbe.

L'ÉTÉ : les génisses de 1^{ère} année font leur mise à l'herbe sur de l'herbe en report sur pied

Les génisses de 1^{ère} année font leur première sortie au pâturage sur le coteau en été, environ 4 mois après les laitières. Les animaux pâturent la végétation en report sur pied avec un pâturage sur 4.5ha en tournant normalement deux fois sur 10 parcs pendant environ 4 mois. Il change de parc quand il trouve qu'il n'y a plus assez de « vert » dans le milieu. Les refus n'inquiètent pas Benoît, car ils seront très utiles pour les vaches laitières lors de la mise à l'herbe l'année suivante...



Etat de la végétation en février avant la mise à l'herbe des vaches laitières. Les vaches font leur transition sur du report de brachypode.



Etat de la végétation en juillet avant le pâturage des génisses. Les prairies en coteau calcaire sont plus diversifiées avec des espèces à bonne capacité de report sur pied, comme le brachypode penné, l'agrostis commun et des ligneux (ajoncs)

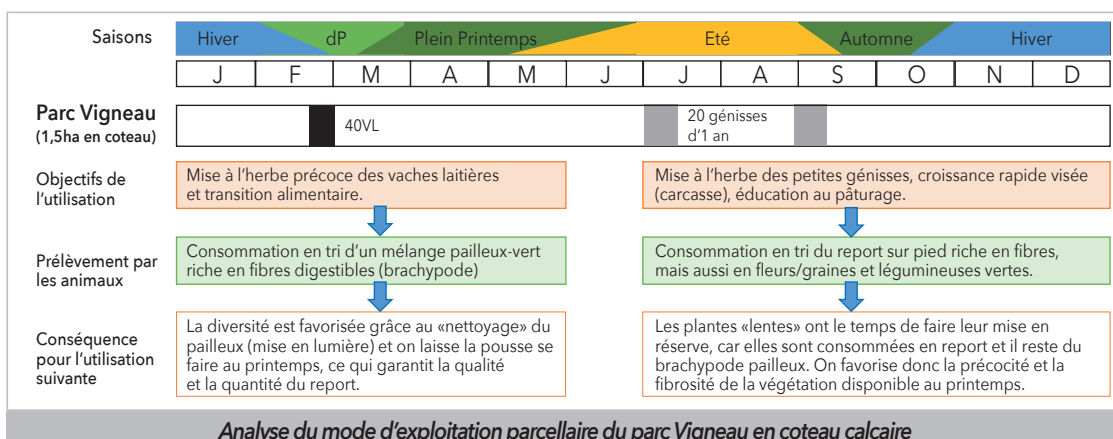
Résultats de l'expérience

UNE SORTIE PLUS PRÉCOCE ET UNE BONNE TRANSITION ALIMENTAIRE POUR LES VACHES À LA PÂTURE

L'utilisation du coteau permet de faire une sortie plus précoce des laitières car la végétation disponible est précoce (report) et que la portance est meilleure que sur les autres prairies plus sensibles au piétinement. Les vaches font leur première sortie sur le coteau et y passent au total environ 3 semaines, ce qui permet de faire une transition complète à la pâture. Les animaux sont motivés à consommer une végétation diversifiée du fait de leur première sortie et « ne baissent pas en lait tout en baissant le maïs et l'enrubanné ». Cette pratique permet de ne pas avoir à distribuer un fourrage fibreux à l'auge à cette période.

DES GÉNISSES MIEUX ÉDUQUÉES, QUI SE PRÉPARENT À LA PENTE ET S'IMMUNISENT

Le passage des génisses l'été sur la végétation en report remplit plusieurs objectifs : il permet l'éducation des animaux à la marche sur ces parcelles pentues et leur apprend à consommer une végétation diversifiée et partiellement épiée, ce qui sera très utile pour leur future carrière de vache. De plus, le fait de passer longtemps après les vaches laitières permet de les mettre en contact des parasites, sans avoir à les traiter et de favoriser ainsi l'auto-immunité. Les génisses font leur croissance sur cette végétation diversifiée et partiellement épiée. Benoît arrive à tenir son objectif de 1^{er} vêlage à deux ans et est satisfait des résultats.



ZOOM SUR... UNE GESTION DES LIGNEUX ENCORE EN QUESTION AUJOURD'HUI.

Dans l'état actuel, les pratiques de pâturage ne permettent pas la maîtrise de la dynamique de ligneux (ajoncs) sur certains parcs. Une utilisation complète de ces derniers serait nécessaire, soit par les laitières soit par les génisses, cependant, un pâturage complet à une saison pourrait réduire le report sur pied pour l'autre utilisation.

L'utilisation complète des parcs par les génisses est difficile à faire car l'éleveur a des objectifs de croissance rapide des animaux (vêlage 2 ans). Elle est théoriquement plus facile à organiser au début de printemps avec les vaches laitières car elles ont un complément à l'auge, mais l'éleveur vise aussi à ne pas trop tarder d'aller sur les autres parcs pour ne pas se faire dépasser par l'herbe.



Un conseil de l'éleveur

"J'ai changé de regard sur les refus, je sais qu'ils seront consommés par un lot ou un autre ; les animaux ont besoin de fibres qui apportent de l'énergie et une meilleure santé."

"Je pense que chaque exploitation laitière devrait avoir une prairie de report pour le début de printemps afin de faciliter la transition alimentaire."



En bâtiment, les génisses continuent à manger un fourrage riche en fibre pour leur croissance et pour développer leur panse (enrubannage dactyle/luzerne tardif).

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- | Les refus au pâturage
- | Réussir sa mise à l'herbe
- | Préférences alimentaires au pâturage

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

Ce retour d'expérience s'est appuyé sur le suivi des fermes qui a été réalisé depuis 2017 dans le cadre de la démarche Pâtur'Ajuste pour valoriser les prairies humides. Il a regroupé Scopela, le PNR des Caps et Marais d'Opale et la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais aux côtés des éleveurs du Boulonnais et de la Basse Vallée de la Slack.

RÉDACTION FINANCÉE PAR :



ÉDITION : SCOPELA, Février 2021

73340 Bellecombe en Bauges
c.agreil@scopela.fr - contact@paturajuste.fr
paturajuste.fr

RÉDACTION :

